

Classe de Première générale et technologique : “Thème 3 – Les espaces ruraux : multifonctionnalité ou fragmentation ?”

Pourquoi enseigner ce concept en Polynésie (contextualisation)

La notion d'espace rural offre une grille de lecture des territoires polynésiens. En effet, l'agriculture est bien présente en Polynésie et elle est marquée **par la tropicalité**. Le climat est ainsi propice à l'agriculture tout au long de l'année, notamment sur les îles hautes. Les principales productions végétales sont le coprah, les fruits (ananas, pastèques, melons), les légumes (tomates, carotte, concombre, choux vert), la vanille. L'élevage est aussi présent (porcs, bovins, caprins, apiculture).

L'effet de cette tropicalité sont aussi les attaques de ravageurs tropicaux sur les productions comme les mouches des fruits, l'hispine du cocotier, les aleurodes).

L'insularité a entraîné une configuration particulière des espaces agricoles dans les îles hautes. La littoralisation de la Polynésie française et ses contraintes naturelles ont favorisé la concentration démographique sur les littoraux protégées du vent. Il en ressort que les espaces agricoles sont repoussés dans les vallées et sur les plateaux. C'est le cas du plateau de Taïarapu qui forme le plus grand espace de terre cultivable de Polynésie française.

L'urbanisation influence également les espaces ruraux à travers les liens que ces derniers entretiennent avec les pôles urbaines. Les productions agricoles sont avant tout destinées à une consommation locale (à l'échelle de la Polynésie française) et sont vendues dans les principales agglomérations de Polynésie. De même, la production des archipels est principalement expédiée sur Tahiti.

La polarisation des activités économiques, administrative et politique dans les centres urbains principaux (Papeete) et secondaires (Taravao-Afaahiti) entraînent de nombreuses mobilités avec les espaces ruraux. En effet, si la fonction résidentielle se développe dans les espaces ruraux, les activités productives hors agriculture restent principalement dans les centres urbains. Ces mobilités dessinent ainsi des aires d'influences urbaines englobant les espaces ruraux. L'urbanisation se fait également ressentir à travers l'étalement urbain qui s'exerce sur les espaces ruraux. Cela contribue à développer leur fonction résidentielle. Cet étalement urbain peut se faire dans la continuité du bâti d'une agglomération ou à travers des îlots de bâtis qui se développent sur dans les hauteurs et qui sont reliés au réseau routier.

L'urbanisation contribue donc aussi à **la multifonctionnalité des espaces ruraux polynésiens**. Il faut également y ajouter la **mondialisation et le tourisme** (intérieur et international) contribuant à faire du rural polynésien un espace récréatif et de résidences secondaires ou de meublés touristiques.

Cette juxtaposition de fonctions différentes, sans lien entre elles, contribue aussi à une fragmentation de l'espace rural polynésien qui peut déboucher sur des conflits d'usage.

L'action des pouvoirs publics vis-à-vis des espaces ruraux se fait dans deux domaines :

	-le soutien de la fonction agricole -la protection et la gestion de la ressource et/ou des espaces ruraux.
Problématiques posées aux différentes échelles polynésiennes ?	- Quelles sont les recompositions spatiales que connaissent les espaces ruraux dans le contexte d'une urbanisation croissante ? - Comment les fonctions des espaces ruraux évoluent-elles de manière différenciée dans le contexte d'un monde de plus en plus urbanisé ?
Concept adapté	Recompositions spatiales, Urbanisation
Notions (très concret, simple et général)	Valorisation, mise à l'écart, protection, multifonctionnalité, fragmentation, conflits d'usage, périrurbanisation, aménagement, espace de faible densité, agriculture, patrimonialisation, acteurs
Pistes de mise en œuvre: étude de cas et exemples	-La Presqu'île de Tahiti (voir plus bas) -Moorea (voir plus bas) -un exemple dans les archipels
Les écueils à éviter :	-Ne pas prendre en compte l'insularité et la tropicalité qui influencent les recompositions spatiales que connaissent les espaces ruraux polynésiens. -Ne pas prendre en compte l'effet de l'influence urbaine dans la recomposition des espace ruraux polynésiens
Bibliographie, Sitographie, Sources	Bibliographie – sitographie – sources -DOMTOM News, <i>Élevage de Porcs à Taravao : le collectif manifeste</i> , publié le 19 juillet 2018, disponible sur : https://www.domtomnews.com/elevage-de-porcs-a-taravao-le-collectif-manifeste/ -Les nouvelles calédoniennes, le Nombre de Airbnb explose en Polynésie : un effet « plutôt positif », publié le 16/02/2024, disponible sur https://www.lnc.nc/article/tourisme/pacifique/polynesie-francaise/le-nombre-de-airbnb-explose-en-polynesie-un-effet-plutot-positif -INTEGRE, la Presqu'île de Tahiti, disponible sur https://integre.spc.int/en-polynesie-francaise/la-presqu-ile-de-tahiti#présentation-du-site -Te Fenua, disponible sur https://www.tefenua.gov.pf -ET/C. Fahri, Polynésie Première, <i>La population s'accroît à la Presqu'île où la circulation automobile se densifie</i> , publié le 26 novembre 2022, disponible sur : https://la1ere.francetvinfo.fr/polynesie/tahiti/polynesie-francaise/la-population-s-accroit-a-la-presqu-ile-ou-la-circulation-automobile-se-densifie-1344196.html

-Vaite Urarii Pambrun, Tahiti infos, Les champs d'ananas cadénassé à Moorea, publié le 10 mai 2024, disponible sur : https://www.tahiti-infos.com/Les-champs-d-ananas-cadenasses-a-Moorea_a223774.html

-BON Olivier, *L'insoutenable développement urbain de l'île de Tahiti : politique du « tout automobile » et congestion des déplacements urbains*, Cahier d'outre-mer n°230, avril-juin 2005

-Schéma directeur "Agriculture" 2021-2030, Direction de l'agriculture, synthèse de la version soumise à concertation, 2020

-Points de référence de Polynésie française n°1414, fiche géographique de la commune de Taiarapu-Est, recensement de 2022, ISPF

-Les déplacements domicile-travail et domicile-étude en Polynésie française, Points études et bilan de la Polynésie française n°1331, ISPF

-Légère croissance de la population de Polynésie française malgré un déficit migratoire sans précédent, Sebastien Merceron, Insee Première, n°1474, novembre 2013

-Zones maritimes réglementées en Polynésie française en 2021, Direction des ressources marines, édition de février 2021

-INTEGRE, Rapport final-2013-2018, fiches de synthèses

-Points de référence de la Polynésie française n°1414, Fiche géographique, commune de Moorea-Maiao

-Cour des comptes, rapport d'observations définitives et sa réponse, Commune de Moorea-Maiao, 2 juillet 2020

-L'agriculture, l'exploitation de la forêt et l'élevage, fiche 14, Service du développement rural, Institut d'émission d'outre-mer, ISPF

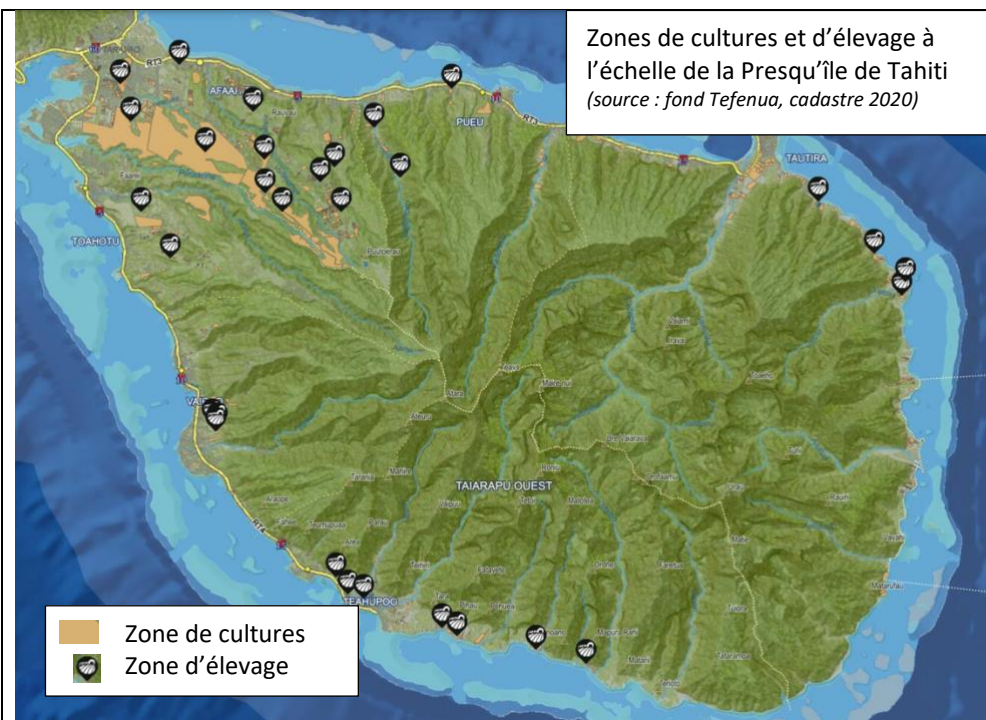
-Recensement général de l'agriculture en Polynésie française, 2012, ISPF,

-Premiers résultats du recensement général de l'agriculture, 2023, ISPF, Direction de l'agriculture

Pistes de mise en œuvre : études de cas et exemples

→ la Presqu'île de Tahiti

→ l'île de Moorea



pour l'exploitation de la mer) et du Centre technique aquacole (CTA).

...mais dont le poids recule.

Cependant, l'agriculture polynésienne connaît une transformation importante depuis la politique agricole de 2011. Le jardin nourricier polynésien, tel que les statistiques le décrivent, est en souffrance. Le nombre de ses acteurs est en baisse et la détérioration de ses facteurs de production, à commencer par le foncier agricole, est particulièrement prononcée. Le manque d'attractivité du secteur a entraîné une baisse du nombre d'exploitations agricoles et fait chuter le nombre d'actifs. La production commercialisée localement a diminué et celle qui

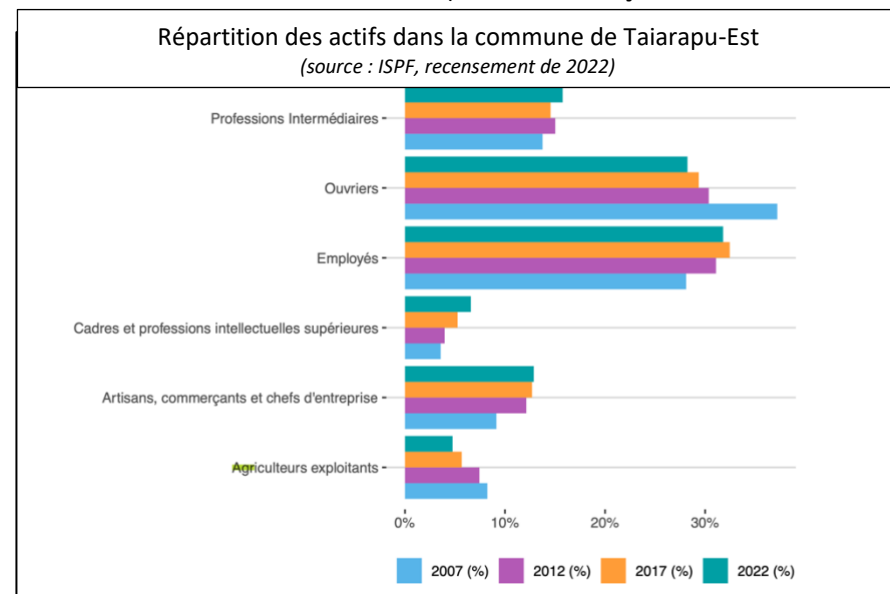
Etude de cas 1 : La Presqu'île de Tahiti : un espace rural marqué par la multifonctionnalité

1-Un espace rural où l'agriculture est présente,...

Une fonction agricole toujours présente et principalement installée dans les plateaux...

L'insularité oblige l'activité agricole à s'installer principalement sur les hauteurs. Le plateau fertile de Taravao est ainsi le coeur d'une agriculture productive où se côtoient des élevages de poules pondeuses et de porcs, des troupeaux de vaches laitières (qui produisent le lait frais « Vai Ora » commercialisé localement), des cultures maraîchères ou encore horticoles (plantes exotiques). Les plateaux de Tairapu forment le plus grand ensemble de terres cultivables de Tahiti sur plus de 1 300 hectares

La presqu'île héberge également un pôle d'activités aquicoles centré autour des innovations et transferts de l'Ifremer (Institut français de recherche



est exportée couvre de moins en moins le coût des importations agricoles et des produits nécessaires à l'alimentation de la population polynésienne. Cette dynamique se constate à l'échelle des communes de la Presqu'île de Tahiti. En effet, dans la commune de Taïarapu-Est, le recensement de 2022 met en évidence un recul des agriculteurs exploitants tant en valeur absolue que relative: leur nombre passe de 308 à 211 entre 2007 et 2022, leur part dans la population de plus de 15 ans selon la catégorie socio-professionnelle passe de 3,7% à 2% sur la même période.

Historique de la population de 15 ans et plus selon la catégorie socio professionnelle dans la commune de Taïarapu-Est (source : ISPF, recensement de 2022)

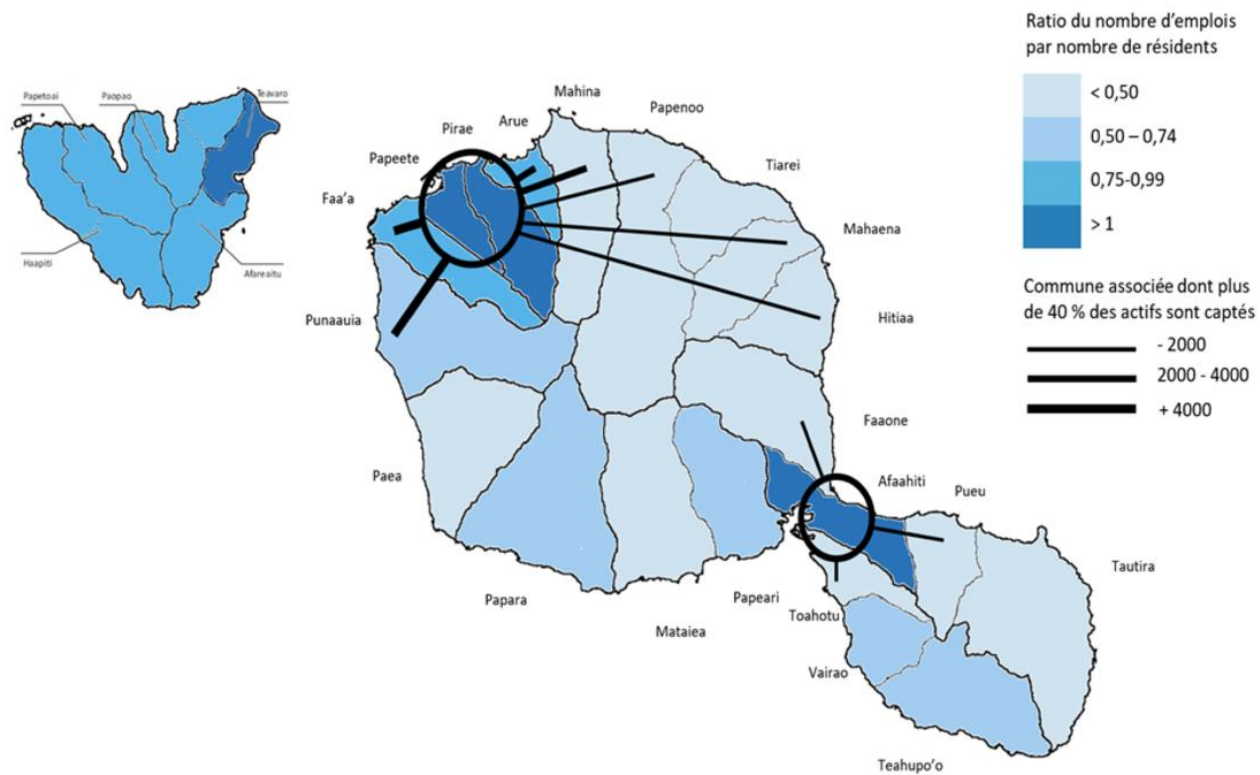
Labels	2007	2007 (%)	2012	2012 (%)	2017	2017 (%)	2022	2022 (%)
Agriculteurs exploitants	308	3,7%	286	3,1%	215	2,2%	211	2,0%
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	340	4,0%	467	5,1%	485	4,9%	571	5,3%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	130	1,5%	141	1,5%	194	2,0%	292	2,7%
Professions Intermédiaires	519	6,2%	590	6,4%	599	6,1%	699	6,5%
Employés	1 141	13,6%	1 295	14,1%	1 404	14,3%	1 410	13,2%
Ouvriers	1 476	17,6%	1 369	14,9%	1 355	13,8%	1 252	11,7%
Retraités	959	11,4%	1 182	12,9%	1 366	13,9%	1 503	14,0%
Autres personnes sans activité professionnelle	3 531	42,0%	3 846	41,9%	4 193	42,7%	4 778	44,6%
Ensemble	8 404	100,0%	9 176	100,0%	9 811	100,0%	10 716	100,0%

2-... qui connaît une urbanisation entraînant des recompositions spatiales...

La Presqu'île, un espace rural connaissant une influence urbaine...

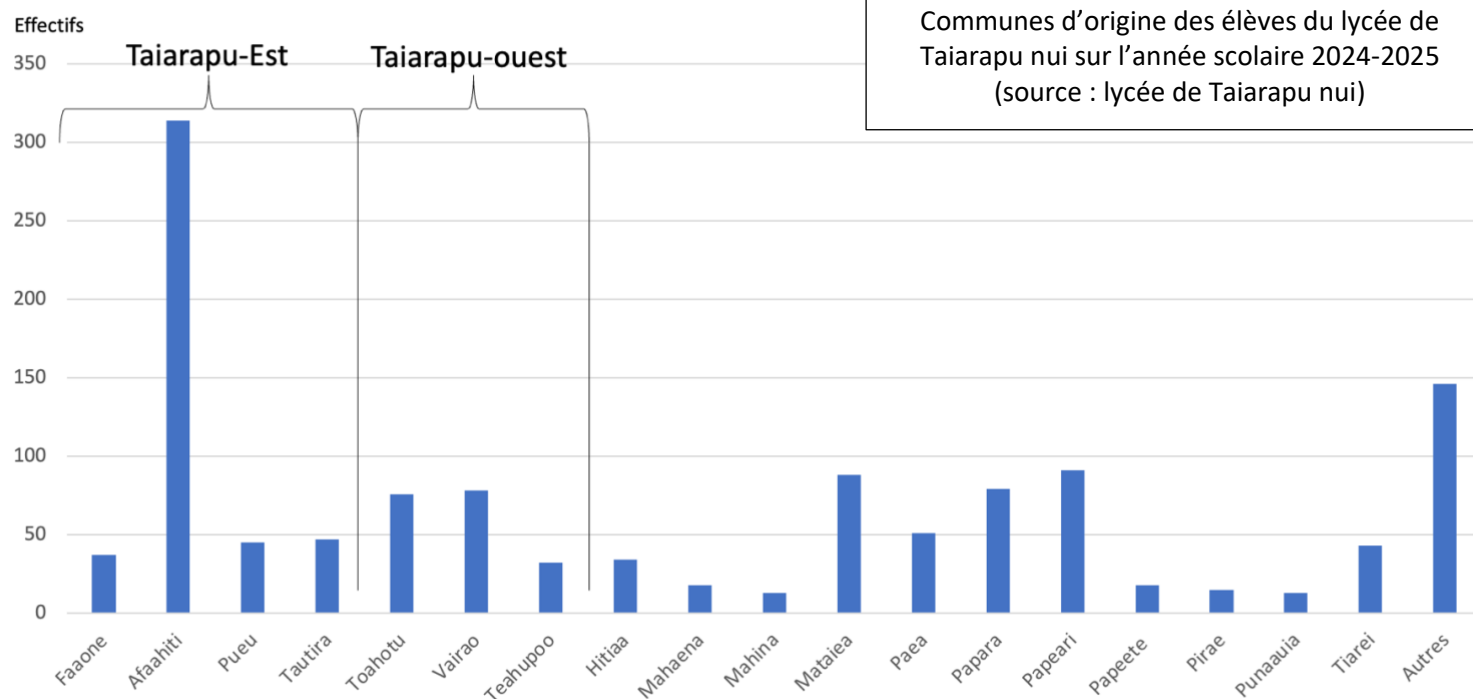
La commune d'Afaahiti, et notamment le lieu-dit de Taravao, peuvent être considérés comme le pôle urbain de la Presqu'île. On constate ainsi à cette échelle une influence de ce pôle urbain sur l'ensemble des communes limitrophes. En effet, Afaahiti dispose d'un nombre d'emplois plus élevé que le nombre de personnes qui y résident. A l'inverse, les communes limitrophes disposent d'un nombre de résidents actifs plus élevé que le nombre d'emplois disponibles en leur sein. Ces actifs sont alors principalement captés par la commune de Afaahiti. Ainsi, les communes limitrophes de Faaone, Toahotu et Pueu ont plus de 40% de leurs actifs résidents qui se rendent quotidiennement sur Afaahiti pour y travailler. De plus, c'est sur Afaahiti que sont centralisées toutes les structures administratives, sanitaires, commerciales et d'enseignement, qui devient un point de concentration de plus en plus dense fréquenté quotidiennement par plus de 22 000 personnes.

Carte des ratios nombre d'emploi par nombre d'habitants des communes de Tahiti et Moorea



Source : INSEE, ISPF recensement de la population 2012 et 2017

L'aire d'influence du pôle urbain de Afaahiti à l'échelle de la Presqu'île se constate également à travers le bassin de recrutement du lycée de Taiarapu nui. En effet, pour l'année scolaire 2024-2025, sur les 1238 élèves de ce lycée, 315 sont originaires des communes de Faaone, Pueu, Tautira, Toahotu, Vairao et Teahupo'o. Cela signifie que 25% de ses élèves sont originaires de Taiarapu-Est (en dehors de Afaahiti) et de Taiarapu ouest.



... qui entaine un développement de la multifonctionnalité

Une fonction résidentielle qui progresse

À Tahiti , l'étalement urbain se poursuit au profit des communes éloignées de la capitale Papeete. Entre 2007 et 2013, le nombre de logements a augmenté de plus de 15 % dans les communes rurales de Taiarapu-Ouest et Taiarapu-Est, contre moins de 10 % dans l'agglomération urbaine (Faa'a, Papeete, Pirae, Arue et Mahina). Dans ces dernières, très denses en population sur la zone littorale, le nombre d'habitants stagne ou diminue.

La population de Taiarapu-Est a également augmenté de 7,2% entre 2017 et 2022, avec un pic de +11% pour la commune de Afaahiti qui fait office de chef lieu. Cette croissance démographique a contribué à renforcer la fonction résidentielle de la Presqu'île. Selon le dernier recensement, le nombre total de logements est ainsi passé de 1162 à 5452 entre 1983 et 2022 sur la commune de Taiarapu-Est.

Historique du nombre de logement par catégorie dans la commune de Taiarapu-Est
(source : ISPF, recensement de 2022)

Labels	1983	1988	1996	2002	2007	2012	2017	2022
Résidence principale	986	1 332	1 957	2 498	2 901	3 272	3 546	3 992
Logement occasionnel	0	0	46	31	54	127	134	103
Résidence secondaire	134	0	342	350	500	389	627	812
Logement vacant	42	0	143	217	331	602	581	545
Ensemble	1 162	1 332	2 488	3 096	3 786	4 390	4 888	5 452

Pour expliquer cette dynamique, le 26 novembre 2022, un reportage de la chaine Polynésie Première avançait les raisons suivantes :

- un prix du foncier au mètre carré de 15 000 à 20 000 xpf, soit deux fois moins cher qu'à Papeete
- la concentration de services dans la commune chef-lieu (Carrefour, CPS, stations services,...)
- la saturation de la capitale, Papeete, qui pousse à s'en éloigner

La conséquence de cette dynamique démographique est l'étalement urbain avec la construction de nouveaux logements dont le bâti s'étend au détriment des espaces verts ou des espaces agricoles. Ainsi, en moyenne, 300 demandes de permis de construire par an sont déposées à l'échelle de Taïarapu-Est. La moyenne d'âge de ces nouveaux résidents tourne autour de 40 ans. Les professionnels de l'immobilier identifient parmi eux les retraités qui recherchent des biens immobiliers de type maison individuelle et les jeunes qui, pour réduire les frais de notaires, s'orientent plutôt sur des terrains.

Ce phénomène d'étalement urbain contribue également à modifier les paysages au sein des espaces ruraux. Du fait de l'insularité et d'une plaine littorale étroite, les nouvelles constructions s'étalent sur les hauteurs telles que le plateau de Taravao, la dorsale de Afaahiti ou encore le plateau de Puunui. Dans ce dernier cas, un promoteur immobilier s'occupe de rendre accessibles des anciens espaces verts ou agricoles en traçant des routes d'accès. Ces espaces sont ensuite convertis en lots viabilisés en eau et en électricité. Les lots acquis par des particuliers peuvent ensuite être aménagés en suivant un cahier des charges.

Photographies satellites d'une partie du plateau de Puunui à Toahotu (Taïarapu-ouest) à deux dates différentes (source : google earth)

Juillet 2005



Mars 2023



Le développement de la fonction tertiaire ou de services

La commune de Taiarapu-Est possède plusieurs structures relevant des activités de services. En effet, elle accueille sept écoles primaires (*maternelles et élémentaires*) et un centre de jeunes adolescents, soit un total de près de 2.000 élèves et, installés sur la commune associée de Afaahiti, un collège, un lycée agricole protestant, un lycée polyvalent, ainsi qu'un centre de formation pour adultes.

On trouve également sur le territoire de la commune un hôpital, une maison de retraite, une maison d'enfance, des agences bancaires, une zone d'activités secondaires et de nombreux centres commerciaux sont implantés sur la commune associée de Afaahiti-Taravao avec la représentation des principales enseignes de la grande distribution installées en Polynésie française.

Le dernier recensement confirme d'ailleurs la dynamique de création des activités de services dans la commune de Taiarapu-Est. En effet, elles représentent 72,3% des créations d'entreprises en 2022.

Création d'entreprises par secteur d'activités dans la commune de Taiarapu-Est (source : ISPF, recensement de 2022)

	Labels	2022	en %
	Industrie	13	9,2%
	Construction	26	18,4%
	Activités financières et d'assurance	1	0,7%
	Activités immobilières	2	1,4%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien		22	15,6%
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale		26	18,4%
Autres activités de services		15	10,6%
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration		29	20,6%
Information et communication		7	5,0%
	Ensemble	141	100,0%

3-... et qui opposent ou mobilisent différents des acteurs

Manifestation à Taravao le 1^{er} décembre 2018 contre l'installation d'une porcherie industrielle (source : radio1.pf)



Une multifonctionnalité source de fragmentation spatiale et de conflits d'usage

La multifonctionnalité entraîne l'apparition de différentes fonctions pouvant entrer en concurrence et donc entraîner des conflits d'usages. Il s'agit notamment de la fonction résidentielle qui entre en concurrence avec les fonctions productives des espaces ruraux.

Ainsi, en 2018, le projet d'installation d'une porcherie pour un élevage intensif sur le plateau de Taravao a rencontré l'opposition d'une large partie de la population résidente. Ce projet d'élevage était porté par la Société civile d'Exploitation Agricole Polyculture et prévoyait une installation pouvant accueillir jusqu'à 2000 porcs. Face à cela, des habitants de Taiarapu-Est et Ouest se sont regroupés dans un collectif pour militer contre cette installation. Leurs principales préoccupations étaient d'ordre environnemental: l'ampleur de l'installation qui risque d'entraîner des difficultés d'approvisionnement en eau pour les résidents, le risque de ruissellement du lisier dans les rivières, la pollution olfactive d'une porcherie industrielle. Plusieurs actions ont été menées par ce collectif à travers des pétitions, des manifestations et l'interpellation des autorités.

Troupeau de la station d'élevage du plateau de Taravao
(source : TNTV)



Le soutien du gouvernement de Polynésie française envers la fonction agricole prend aussi la forme d'aménagements à destination des agriculteurs. En effet, en 2019, le Pays a lancé l'aménagement de 100 hectares de terrains sur les hauteurs de Vairao (Tairapu-Ouest), au niveau du domaine de Tauraatua. Ces terres seront ensuite louées à des agriculteurs. Le souhait est d'y développer une agriculture biologique et de privilégier la production d'ananas. Le coût du projet a été estimé à 341 millions de Fcfp.

L'intervention de l'Union européenne: protéger et gérer durablement les ressources

Le projet Initiative des Territoires pour la Gestion Régionale de l'Environnement (INTEGRE) est un projet de développement durable commun aux territoires d'outre mer du Pacifique. Il a été cofinancé par l'Union européenne à travers le 10e Fond Européen de Développement (FED), mis en œuvre par la Communauté du Pacifique et piloté par la Polynésie française. L'un des objectifs de ce projet était de promouvoir la gestion intégrée des zones côtières. Il a ainsi soutenu financièrement, à l'échelle de la Presqu'île de Tahiti, les initiatives suivantes : la diminution de l'impact des pressions anthropiques sur l'environnement, l'appui à la mise en place des aires de gestion des ressources naturelles et culturelles, la contribution au développement durable.

Des acteurs mobilisés pour les espaces ruraux.

Les acteurs publics locaux: le soutien envers la fonction agricole.

La Polynésie française, afin de soutenir la filière bovine, a créé la station d'élevage du plateau de Taravao. L'objectif est de favoriser le développement de fournir aux éleveurs professionnels des animaux reproducteurs de qualité. L'importation de ces bovins a été possible car le statut sanitaire de la Nouvelle-Calédonie qui est, actuellement, le seul à répondre aux critères très stricts de Polynésie française. Cette origine garantit en outre une bonne acclimatation des bovins importés. Cette action vient compléter le soutien du gouvernement à la filière qui prend la forme d'une aide à la production de viande bovine à hauteur de 75 MFCFP par an environ pour l'ensemble des archipels.

Le soutien du gouvernement de Polynésie française envers la

L'aménagement du site de Tauraatua
(source : TNTV)



- Vairao, commune associée de Tai'arapu ouest
- 60% du domaine avec une pente < à 20%
- Domaine de TAURAATUA - surface totale : 77 ha
- Tracé de pistes anciennes existant
- Accès par la RT4 assuré

PF-C2T1 : DIMINUTION DE L'IMPACT DES PRESSIONS ANTHROPIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT DU SITE

OBJECTIFS ET MOYENS

FINANCER DES PROJETS CONCRETS DE RÉDUCTION DES POLLUTIONS

- 1 Mettre en place les outils pour développer l'agriculture biologique (C2T11).
- 2 Réaliser un nettoyage écologique du littoral par les jeunes de Tautira (C2T13).

AVANCEMENT		
TECHNIQUE		😊
FINANCIER		86 %
BUDGET	CONSOMMÉ	SOLDE
108 603 €	93 763 €	14 840 €

RESPONSABLES DE LA MISE EN ŒUVRE :

- 1 ASSOCIATION BIOMARAMA
- 2 ASSOCIATION TE AO URI

OBJECTIFS

Lors du premier comité local INTEGRE qui s'est tenu sur le site de la Presqu'île, les participants ont identifié l'impact des traitements agricoles et la pollution par les déchets comme une menace pour l'environnement du site. Les activités soumises par des porteurs de projets permettant de répondre à ces menaces ont été financées par le projet en accord avec le comité local.

RÉSULTATS

En matière d'agriculture biologique, l'association BioMarama a bénéficié dans le cadre du projet INTEGRE d'équipements nécessaires à la production de compost : un broyeur et un camion pour pouvoir déplacer broyat et déchets verts. L'association a été créée afin de pouvoir bénéficier des financements INTEGRE et a pour but la promotion de l'agriculture biologique.

L'accès aux équipements est réservé aux membres de l'association qui doivent s'acquitter d'un droit d'utilisation de 20 000 XPF. Chaque utilisation est ensuite facturée 10 XPF/km pour le camion et 500 XPF/heure pour le broyeur. Ces fonds sont utilisés pour l'entretien du matériel, le paiement des assurances et le fonctionnement de l'association.

Second volet, une activité de **nettoyage écologique** qui était portée par une association de la commune associée de Tautira, et avait pour but d'entreprendre le nettoyage du littoral d'une partie de la commune associée et de recycler les déchets collectés pour

contribuer à la mise en valeur des lieux (réalisation de panneaux en matériaux recyclés). Cette activité devait impliquer des jeunes pour les sensibiliser au respect de l'environnement et les impliquer dans la valorisation de leurs patrimoines naturel et culturel. Malheureusement, des tensions au sein de l'association n'ont pas permis de mener cette activité à bien. Une première phase de nettoyage a bien été menée et a permis de dégager un site de pétroglyphes et son chemin d'accès, 2 pierres symboliques, une pierre à thon (puna a'ahi) et une pierre à tortue (puna honu) ainsi que 4 sites de cultes (marae). Ces travaux n'ont cependant pas été suivis des activités de mise en valeur de ces zones.

Ainsi, on peut retenir comme résultats

- Une association d'agriculteurs biologiques créée à la Presqu'île
- L'achat d'un broyeur et d'un camion pour permettre la production de compost
- La mise en place d'un système d'utilisation partagée d'équipements agricoles



© CPS - INTEGRE

PF-C2T2 : APPUI À LA MISE EN PLACE ET AU FONCTIONNEMENT DES AIRES DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET CULTURELLES

OBJECTIFS ET MOYENS

FINANCER DES PROJETS CONCRETS DE RÉDUCTION DES POLLUTIONS

- 1 Accompagner la mise en place et la gestion effective de l'aire protégée de ressources naturelles gérées (rahui) sise au Fenua Aihere dans la commune associée de Teahupoo par le balisage de la zone et la réalisation d'un panneau d'information (C2T21).
- 2 Gérer la fréquentation de la rivière Aoma par l'aménagement d'un parcours de randonnée et de découverte culturelle, historique et ethnobotanique de la zone (C2T22).
- 3 Protéger et valoriser des sites archéologiques et ethnologiques du côté terre de la zone rahui de Maraetiria à Faaroa sise au « Fenua Aihere » dans la commune associée de Teahupoo (C2T23).

AVANCEMENT		
TECHNIQUE		😊
FINANCIER		100 %
BUDGET	CONSOMMÉ	SOLDE
88 138 €	88 261 €	-123 €

RESPONSABLES DE LA MISE EN ŒUVRE :

- 1 DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
- 2 COMMUNE ASSOCIÉE DE TOAHOTU
- 3 SERVICE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE

OBJECTIFS

Au début du projet INTEGRE, le site de la Presqu'île n'était pas vierge d'initiatives de gestion, l'objectif visé par le projet était de contribuer à renforcer ces initiatives au travers d'études et investissements et d'en

accompagner de nouvelles. Le projet a notamment appuyé la gestion de l'aire marine gérée, dit « rahui » de Teahupoo et de la zone classée du Pari.

RÉSULTATS

S'agissant de l'appui au « rahui » de Teahupoo, la Direction de l'Environnement, gestionnaire de cette aire marine, a sollicité l'appui du projet INTEGRE pour :

- mettre en place les balises de délimitation de la zone gérée.
- concevoir et produire des supports d'informations sur l'emplacement et les règles en vigueur dans le rahui de Teahupoo.

Deux panneaux de 2 m x 1,5 m ont été installés à la mairie de Teahupoo et sur le parking de la fin de la route (point kilométrique 0) et 2,000 flyers ont été produits et distribués. Ces supports ont été produits en 3 langues, français, tahitien et anglais.

Parallèlement à ces actions d'information et de sensibilisation focalisée sur la zone marine, des études archéologiques et ethnobotaniques, pilotées par le Service de la Culture et du Patrimoine, ont été menées sur la zone terrestre adjacente. Cet espace était fortement peuplé à une époque et de nombreux vestiges persistent encore. La terre et la mer étaient autrefois indissociables dans la vie traditionnelle des polynésiens. L'étude a montré par exemple, en consultant des titres de propriété de la zone d'études, que la toponymie de vallées à fe'i est associée à des noms d'animaux (oiseaux, poissons, cétaqués, etc.) ou de plantes. A chaque animal dans les eaux du rahui, par exemple, correspond l'ex-

ploitation saisonnière du fe'i de telle ou telle vallée. « Seuls les anciens se souviennent que lorsque c'est la saison des baleines, on pouvait exploiter une vallée plus qu'une autre, juste en connaissant son nom », explique un agent du Service de la Culture et du Patrimoine.

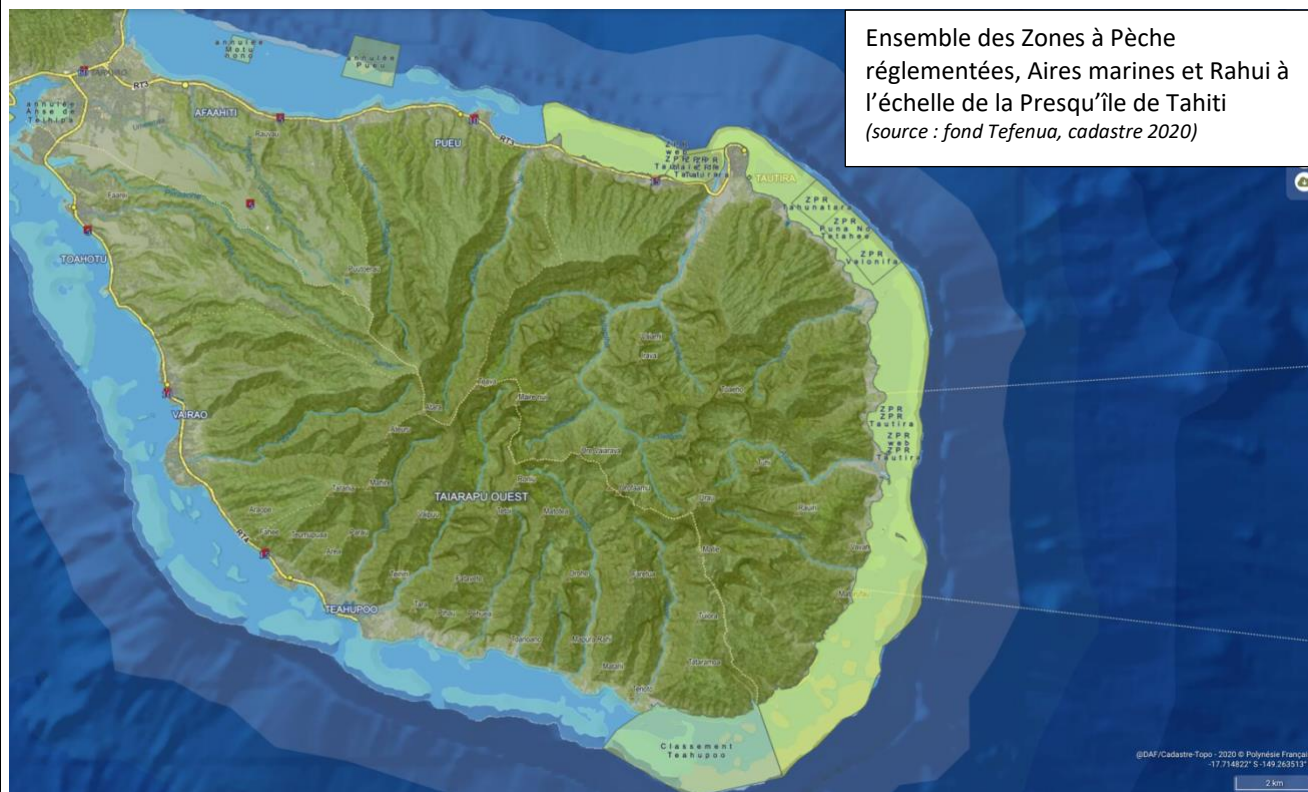
Les études réalisées devaient alimenter trois objectifs :

- étendre le « rahui » actuel à la zone terrestre dans le respect de la tradition polynésienne ;
- valoriser les vestiges archéologiques de la zone terrestre à des fins touristiques ;
- former des jeunes aux techniques de prospections archéologiques et à l'histoire du site.

Les prospections ont permis d'inventorier et de décrire plus de 200 structures archéologiques, de localiser les espèces endémiques et rares de la vallée de la Vaipouri. Les recherches bibliographiques et les entretiens ont permis de décrire la vie dans la zone au cours de la période pré-européenne.

Une proposition de parcours pédestre a été formulée selon les points d'intérêts culturels et écologiques. Deux jeunes de la Presqu'île ont participé aux prospections.

Une fonction de protection et de patrimonialisation qui pousse les acteurs à collaborer



La Presqu'île de Tahiti compte plusieurs zones maritimes réglementées. Parmi celles-ci, on distingue:

- les zones de pêches réglementées (ZPR) au sein desquelles toutes les pêches sont interdites jusqu'à une date fixée par arrêté (Rahui de Pueu, Zone de pêche réglementée du Motu Nono, de l'Anse de Tehipa)
- les zones de pêche réglementée où la pêche est autorisée mais soumise à des contraintes techniques (dans la ZPR de Tautira, la pêche des *ina'a* n'est autorisée qu'au moyen d'une épuisette, dans la sous-zone de la "baie de Tautira" la pêche des *ature* avec un grand filet n'est autorisée que de 8h à 17h)
- les aires protégées de ressources naturelles gérées telle que le Rahui de Teahupo'o.

Ces espaces sur lesquels s'exercent une fonction de protection et de patrimonialisation sont le fruit d'une collaboration entre différents acteurs. Par exemple, La gestion du Rahui de Teahupo'o nécessite la concertation de plusieurs acteurs. En effet, le comité de gestion se compose: des élus municipaux de Taiarapu-Ouest, de l'administrateur des îles du Vent, des directeurs de

l'environnement et des ressources marines, des présidents des associations de pêcheurs, de l'association de défense du Fenua Aihere, des présidents des associations de surfs, de l'association des parents d'élèves de Teahupo'o, des représentants de l'association des randonneurs de Teahupo'o, de celles des agriculteurs de Teahupo'o, et un représentant des pensions de famille.

Le Rahui de Teahupo'o, depuis juin 2014, constitue ainsi une aire marine protégée de ressources naturelles d'une superficie de 765 hectares. Ses objectifs sont:

- la préservation des espèces et de la diversité de l'écosystème maritime
- la perpétuation de la pêche en tant qu'activité traditionnelle et culturelle
- la mise en place de programmes de recherche pour accroître les connaissances sur cet espace maritime protégé
- la sensibilisation des visiteurs et la vulgarisation des données scientifiques portant sur l'évolution des ressources halieutiques
- la participation active de la population concernée à la gestion de cet espace.

PĀRURU ANA'E TĀTOU I TĀ TĀTOU MAU FAUFA'A A 'ĀMUI TĀTOU PĀ'ATO'A NO TE FA'ATURA I TE RĀHUI

PRÉSERVONS NOS RESSOURCES. ENSEMBLE, RESPECTONS LE RĀHUI

PRESERVE OUR RESOURCES. TOGETHER, LET'S RESPECT THE RĀHUI

E TAPU UN ESPACE PROTÉGÉ A PROTECTED AREA

Ua fa'at'ahia te holo teha'a no te rāhui i Teahupo'o, e tal'ohia e Nitu hānere e ono 'ahuru mā va'u tā. O tei hā'amanahia o te ture i voto i te tahi pae fa'at'ahia: nūmema 864 CM i te tahi māhana, i te ono no tūmā māhiti e piti tauatini hō'i 'ahuru mā maha.

La zone de rāhui de Teahupo'o, d'une superficie de 768 hectares, a été mise en place par l'arrêté n° 864 CM du 6 juin 2014.

The rāhui of Teahupo'o has a surface area of 768 hectares. It was established by ministerial decree number 864 CM on 6 June 2014.

Te fa'o te rāhui no te paratu, o fa'at'i fa'ahoga a fa'ahoga maso anae i la tāto mau faufo'a e fa'at'i te vāhi aua pānāhia.

Cette zone a pour objectif de préserver, reconstruire et utiliser durablement les ressources autour de l'espace protégé.

This protected landscape preserves, restores, and sustainably uses resources around the protected area.

No te tahi ā mau ha'āmāramamāra'a hōu otu, a nūmū atu i te fa'at'erera'a Rāhui o te Hōpuni i te māmā nūmū: 40 47 66 66 au'e ra te fāe 'āre no Teahupo'o i te māmā nūmū: 40 54 00 00.

Pour toute information complémentaire, contactez la Direction de l'environnement au 40 47 66 66 ou la mairie annexée de Teahupo'o au 40 54 00 00.

For more information, call the Department of Environment on 40 47 66 66 or the town hall of Teahupo'o on 40 54 00 00.



A ara, ia 'ore ia fa'aturahia i te ture:

- e haruhia te mau mo'ha'a
- e fa'at'u'ahia, ma te 'aufau i te tahi tuha'a moni e hau i te 170 000 moni farāne

Attention, le non respect de la réglementation expose les contrevenants à :

- la saisie du matériel
- des contraventions de plus de 170 000 F CFP

Without respect, the non-compliance with the regulations exposes offenders to :

- the seizure of the equipment
- pay a fine of more than 170 000 F CFP

FA'ATURA I TE VĀHI PĀRURU UNE ZONE À RESPECTER AN AREA TO BE RESPECTED

TE PĀRURU e te Ture :

Dans la zone de rāhui, il est interdit de :

In the rāhui, it's PROHIBITED:

- Te fono
- Mānigere
- Te vai
- I tu'a i te tāto
- Mānigere
- Te desparacher
- Te hōgu i te mōi
- Se baigner
- Te baigner
- Te tā'a, rama i te pō, ... (tāpū rava'a)
- Pêcher
- Te baigner

E fā'i'i-mā-hia e te Ture:

E tal'ohia hō'i fā'i'i e pā'i 'ahuru mōra ma te pā'i tāhatai

E fa'at'ahia i te hōpūpūpū'a mōi, te tēma'a o te mau pāhi

Excepté dans une bande de 50 m, à partir du littoral, où la circulation et la baignade sont autorisées

Except in the 50 m zone, starting from the shore, where sailing and swimming are allowed

Etude de cas 2 : Moorea : un espace rural transformé sous l'effet de l'urbanisation et de la mondialisation

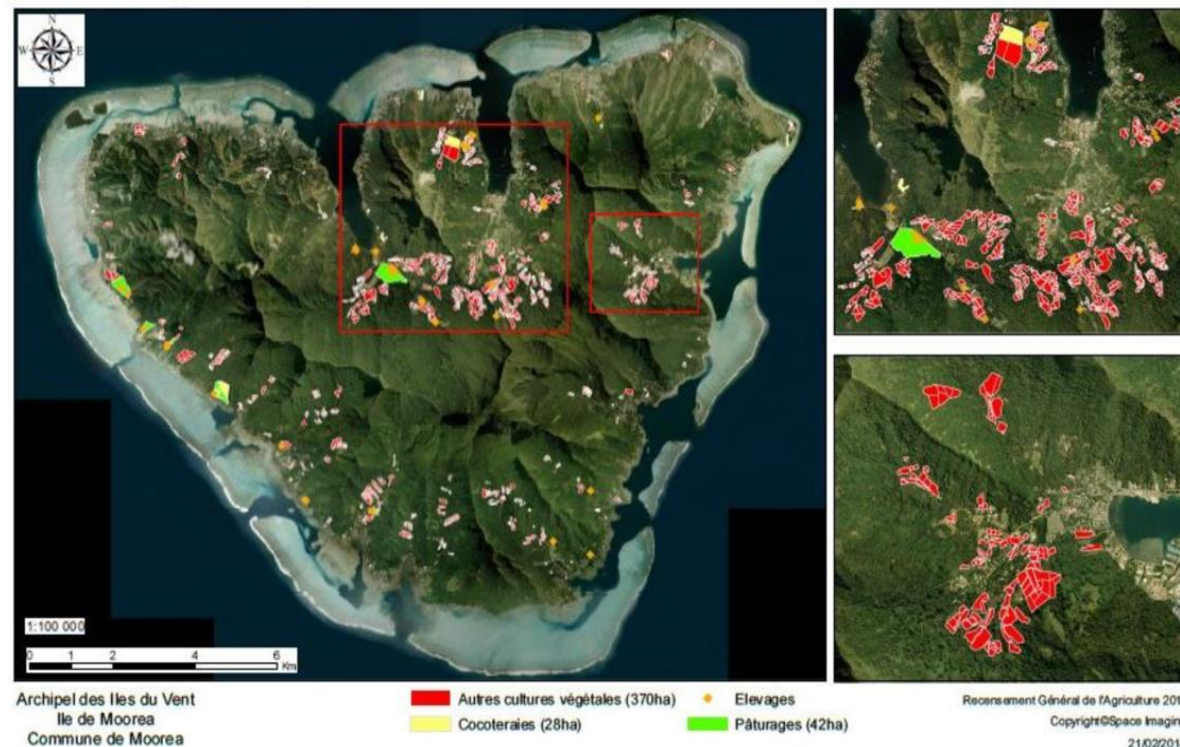
1-Moorea, un espace rural à l'agriculture tropicale et insulaire

Recensement des parcelles agricoles de Moorea en 2012



Polynésie française
Ministère du Développement
des activités du secteur primaire

Service du développement rural



L'agriculture est présente à Moorea. Elle est adaptée à la tropicalité et se centre sur certaines productions:

- la production vivrière au sein d'une filière peu professionnalisée (les Îles du vent représentent 60% du total de cette agriculture dont les principales productions sont le taro, les bananes et la patate douce) et principalement tournée vers l'autoconsommation. Sur l'île de Moorea, on dénombrait 124 exploitations de cultures vivrières dans le recensement de 2012

- la production de fruits (l'ananas cultivé dans les Îles du Vent représente 50% de la production totale de fruits de la Polynésie française, 87 exploitations se consacraient à cette culture en 2012 à Moorea, ce qui représentait une SAU de 169 hectares)

- la production maraîchère de légumes (75% de la production sur les IDV, les cultures maraîchères représentaient une SAU de 7,5 hectares en 2012 à Moorea)

- l'élevage (Le recensement de 2012 indiquait qu'il y avait un cheptel de 1624 têtes à Moorea).

Le recensement agricole des parcelles agricoles de Moorea met en évidence que celles-ci se concentrent particulièrement sur les plateaux et dans les vallées. Celle de Opunohu concentre ainsi la plus grande partie des champs d'ananas. Cela s'explique par l'insularité qui oblige l'activité agricole à s'installer principalement sur les hauteurs tandis que les plaines littorales concentrent la population et les activités économiques hors agriculture.

Image satellite de Moorea. RGA 2012, Direction de l'agriculture.

Historique de l'emploi par catégorie socioprofessionnelle (source : ISPF)

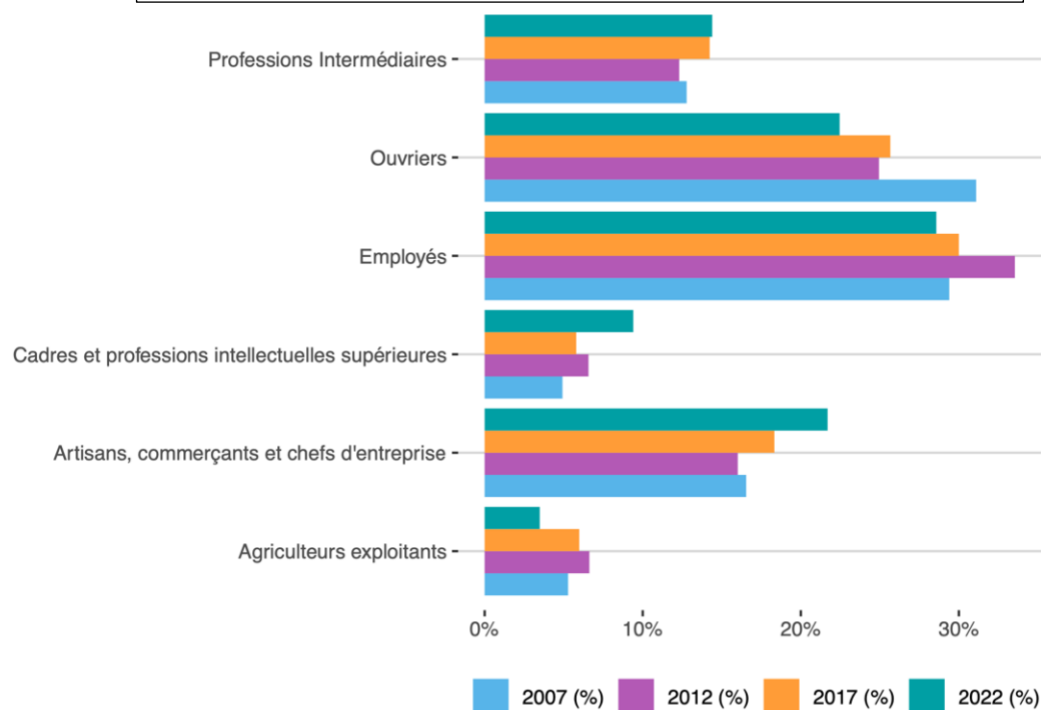


Fig. 12. EMP.G3. Historique de l'emploi par catégorie socioprofessionnelle

Comme ailleurs, l'agriculture voit son poids reculer à Moorea. En effet, les emplois d'agriculteurs sont passés de 5,3% à 3,5% entre 2007 et 2022. Ce sont les emplois du secteur secondaire et, surtout, du secteur tertiaire (74%) qui dominent d'après le recensement de 2022. Le recul de l'agriculture s'est aussi constaté à travers le nombre d'exploitations qui est passé de 444 à 307 entre 1995 et 2012. Cependant, dans le même temps, la SAU est passée de 755 à 949 hectares. L'hypothèse d'une concentration des exploitations mériterait d'être explorée.

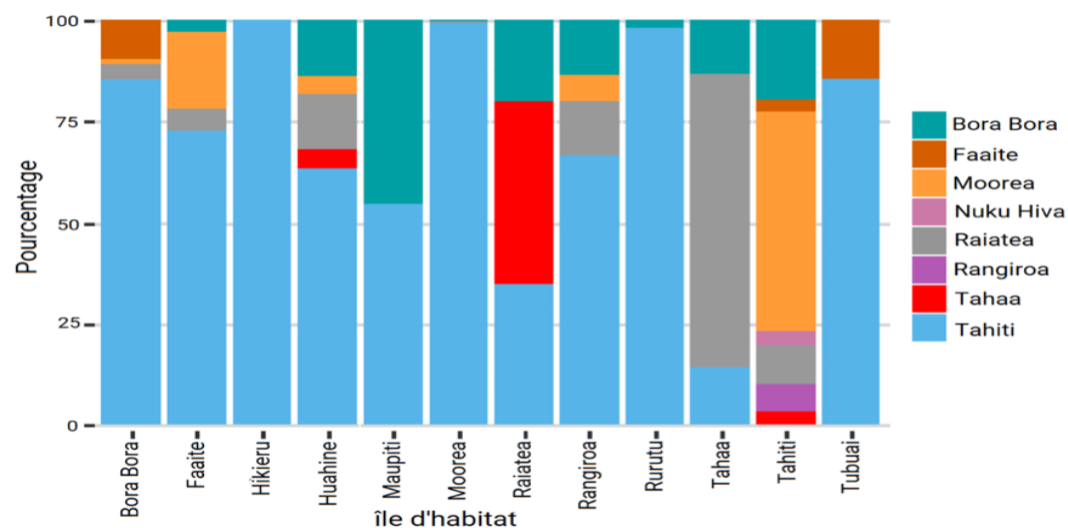
À noter que les résultats définitifs du recensement général de l'agriculture de 2023 devraient permettre de mieux cerner les recompositions rurales en cours au sein de l'île de Moorea.

2-... face à une influence urbaine croissante et à une mondialisation...

Le front urbain se déplace même à travers le chenal maritime entre Tahiti et Moorea. La pression foncière est devenue telle dans l'agglomération de Papeete qu'il est devenu rentable pour les compagnies maritimes d'investir dans du matériel de transport domestique moderne, confortable, rapide et sûr. Jusqu'au début des années 1990, la liaison entre le port de Vaiare et Papeete était

réalisée par de vieux ferries poussifs qui mettaient entre 50 et 60 minutes pour traverser le chenal (22 km) dans des conditions d'inconfort notoire dès que l'océan se creusait. Depuis, la liaison s'opère en une demi-heure environ. L'apparition de ferries-catamarans rapides et de navettes-express a rendu Moorea accessible aux trajets domicile-travail. Dès lors les opérations immobilières éclosent sur l'île sœur. Ainsi entre 1988 et 2002 la commune de Moorea voit sa population augmenter de 60 % : de 9 032 à 14 471 habitants. Le phénomène est particulièrement sensible à proximité du port de Vaiare. A l'échelle de la Polynésie française, Les déplacements domicile-travail en dehors de l'île de résidence se font pour la majorité de Moorea vers Tahiti et représentent 1,25 % des actifs polynésiens occupant un emploi. Quotidiennement pour aller au travail, 1 031 actifs – soit 18,8% de sa population active, quittent Moorea pour travailler à Tahiti et 923 pour aller y étudier. S'ajoute à ces mouvements, les déplacements sur Tahiti des habitants de Moorea pour leurs besoins personnels (rendez-vous médicaux notamment) et les rotations de nombreux véhicules de livraisons destinées à l'achalandage des commerces, entreprises et hôtels de l'île.

Répartition des trajets inter-île en fonction du lieu de travail



Source : INSEE, ISPF recensement de la population 2012 et 2017

7 884

Historique du nombre de logements par catégorie depuis 1983

Nombre de logements au dernier recensement (2022)



LOG.T1 - Historique du nombre de logements par catégorie depuis 1983

Labels	1983	1988	1996	2002	2007	2012	2017	2022
1 Résidence principale	1 391	1 868	2 840	3 832	4 549	5 027	5 351	5 617
2 Logement occasionnel	0	0	32	19	111	143	38	148
3 Résidence secondaire	139	0	303	223	494	753	788	1 481
4 Logement vacant	136	0	329	259	908	855	1 153	638
5 Ensemble	1 666	1 868	3 504	4 333	6 062	6 778	7 330	7 884

A l'inverse, le week-end, les flux s'inversent, Moorea constituant une des zones balnéaires prisées de Tahiti. C'est la troisième île la plus visitée de Polynésie, derrière Tahiti et Bora Bora. A ce titre, sont implantés plusieurs hôtels haut de gamme, bon nombre d'hôtels de moyenne gamme et de nombreuses pensions de familles.

Dans un contexte général d'augmentation de la fréquentation touristique en Polynésie Moorea bénéficiait de cette tendance en enregistrant une augmentation du nombre de touristes étrangers d'un peu plus de 11% en 4 ans (85 133 touristes en 2014 et 94 656 touristes en 2018).

Située dans la proximité de Papeete et bénéficiant de rotations multiples et régulières des compagnies maritimes privées, la commune accueille également sur son territoire, des « touristes résidents » de 5 000 à 12 000 personnes chaque fin de semaine ou lors des vacances scolaires (comprenant principalement les urbains de Tahiti qui vont à Moorea passer le week-end ou plusieurs jours de vacances scolaires).

Cette attractivité de Moorea a entraîné la multiplication des logements dont le nombre est passé de 1666 à 7884 entre 1983 et 2022. On peut notamment remarquer, durant cette même période, la forte augmentation du nombre de logements secondaires qui a été multiplié par 10. Les recensements de 2017 et de 2022 ont mis en évidence l'accélération de la hausse de résidence secondaires. Cette catégorie inclue les maisons et appartements loués toute l'année en tant que meublé de tourisme.

3-...pouvant entraîner des conflits d'usages.

Champs d'ananas cadennassés à Moorea, 10 mai 2024.
(Source : Tahiti infos)



A Moorea, la cohabitation entre agriculteurs et les visiteurs/touristes, toujours plus nombreux, est devenue une source de conflit. La fréquentation croissante des champs d'ananas en bordure de la route traversière par les visiteurs est devenue une source d'agacement pour les agriculteurs. En effet, ces derniers reprochent l'incivisme des visiteurs: vols et cueillette sans autorisation d'ananas, dégradation des pistes par les allées et venues de quads et de safaris, gêne occasionnée par la circulation intense de touristes durant les escales de paquebots de croisière. En mai 2024, pour manifester leur agacement, les agriculteurs ont décidé de bloquer l'accès à leur plantation avec des chaînes. Une trentaine d'hectares fut ainsi fermée au public, empêchant de fait de pénétrer sur un site offrant une vue prisée sur le Mont Rotui et le Mou'a Roa.